



## COMMUNE DE FOUSSEMAGNE

Mairie : 11 rue d'Alsace - 90150 FOUSSEMAGNE

Tél : 03.84.23.34.40

Courriel : secretariat@foussesemagne.com

Horaires d'ouverture : lundi / jeudi : 16h à 18h et mercredi / samedi : 10h30 à 12h

### BULLETIN n° 305 du 20 mars 2020

#### **Fermeture de la mairie :**

Au vu de la situation actuelle, la mairie sera fermée durant toute la durée du confinement. **Le secrétariat reste joignable pour toute demande importante** : par téléphone au 03.84.23.34.40 ou par mail à secretariat@foussesemagne.com

#### **Solidarité :**

Nous vous invitons, pour les fonctionnalités importantes (médecin, pharmacie, commerce alimentaire, boulangerie...), à prendre contact avec vos voisins les plus proches (soit directement, soit par l'intermédiaire de la plateforme voisins vigilants) afin de leur **proposer vos services** en cas de disponibilité.



Les personnes **âgées de 70 ans et plus**, ainsi que les **personnes fragiles**, pour celles qui le souhaitent, peuvent nous communiquer par téléphone leurs coordonnées afin que nous puissions prendre de leurs nouvelles.

#### **Sorties autorisées :**

Les contacts et déplacements sont réduits au strict minimum sur l'ensemble du territoire à compter du mardi 17 mars à 12h00, pour quinze jours minimum.

Les sorties seront autorisées **sur attestation uniquement** pour :

- Se déplacer de son domicile à son lieu de travail dès lors que le télétravail n'est pas possible
- Faire ses achats de première nécessité dans les commerces de proximité
- Se rendre auprès d'un professionnel de santé
- Se déplacer pour la garde de ses enfants et aider les personnes vulnérables à la stricte condition de respecter les gestes barrières
- Faire de l'exercice physique uniquement à titre individuel, autour du domicile et sans aucun rassemblement

Pour ces déplacements nécessaires, vous devrez vous munir de l'attestation jointe avec ce bulletin. Il vous appartiendra d'en faire des photocopies ou de l'écrire sur papier libre.

#### **Boulangerie :**

Pour favoriser les déplacements proches, nous vous rappelons que la boulangerie Brulard, située au 1 rue de l'Ancienne Douane, est **ouverte du mardi au dimanche de 6h à 13h**.

#### **Voisins vigilants :**

Nous vous incitons à vous inscrire gratuitement sur la plateforme des voisins vigilants de façon à **recevoir les informations** en provenance de la mairie. Sa première fonction est de lutter contre les cambriolages et de signaler tout fait inhabituel mais il est également possible de **communiquer via une gazette et une messagerie privée**.

L'inscription se déroule en plusieurs étapes :

1. Saisissez votre adresse postale et votre email
2. Vérifiez votre adresse postale et positionnez si nécessaire le marqueur sur votre domicile
3. Cliquez sur Valider la position de mon domicile
4. Confirmez la position du marqueur sur votre domicile
5. Remplissez un court formulaire d'inscription
6. Il vous sera automatiquement proposé d'adhérer à la communauté de FOUSSEMAGNE
7. Vous n'avez plus qu'à cliquer sur l'onglet rejoindre
8. Votre inscription sera alors vérifiée et validée par l'équipe Voisins Vigilants et Solidaires : soit en vous géolocalisant, soit en transmettant un justificatif de domicile.

Accédez à votre plateforme Voisins Vigilants et Solidaires en vous connectant avec les identifiants reçus lors de votre inscription :

